



M. E. C. - I. N. E. P.

CENTRO BRASILEIRO DE PESQUISAS EDUCACIONAIS

Educação - HUNGRIA

1958

DISTRIBUIÇÃO

Compte-rendu du Ministère de la Culture
sur l'activité dans l'année scolaire 1958/1959.

xxii^a Conferência Internacional de Educação Pública

P. 1
Jan 2

MC

GENEVA (SUÍÇA) XXII^a CONFERÊNCIA INTERNACIONAL DE EDUCAÇÃO PÚBLICA

C. B. P. E.

ingra

Compte - rendre

du Ministère de la Culture sur l'activité dans l'année scolaire
1958/1959.

Introduction.

Dans l'année scolaire 1958/1959 nos écoles de tout degré se sont développées encore et on a pu enregistrer de notables résultats dans l'enseignement et dans l'éducation. Nos écoles ont considéré comme une tâche particulièrement importante l'amélioration de l'éducation morale et politique des élèves, ainsi que le perfectionnement du raisonnement logique des élèves. Il y eut des initiatives utiles pour assurer un caractère plus pratique à l'instruction. Nous avons pris des mesures efficaces en vue de la sauvegarde de l'enfance et de la jeunesse. Les travaux de réformes s'étendant sur tout le système scolaire sont en cours. A ces travaux participent activement de nombreux membres du personnel enseignant et autres spécialistes.

I. Administration scolaire.

a./ Inspection des écoles.

Dans l'année scolaire 1958/1959 aucun changement n'a été opéré dans l'organisation de l'inspection. Le but principal a resté toujours la surveillance générale de l'enseignement, de même que l'assurance d'une collaboration plus approfondie et plus concertée, au point de vue pédagogique, des organes de l'inspection professionnelle.

Au cours de leur activité de contrôle et d'orientation les inspecteurs professionnels ont suivi, avec une attention particulière, l'enseignement au point de vue de sa puissance éducative, le développement intellectuel et moral de la jeunesse. Ils avaient en outre l'attribution de fournir toute l'aide nécessaire aux enseignants dans leur activité scolaire. L'inspection générale a soutenu les inspecteurs professionnels, surtout en ce qui concernait leur ligne de conduite sous le rapport idéologique et pédagogique.

Les cours de formation professionnels à l'intention des pédagogues relèveront aussi de plus en plus de l'inspection. Dans les collectivités de travail des professeurs, les inspecteurs font connaître les nouveaux résultats des différentes sciences et leur méthodologie, et ils convient les professeurs à se familiariser avec les nouveaux précédés pédagogiques, à prendre des initiatives et à étudier et à adapter les différentes expériences faites dans le domaine de l'enseignement. L'inspection s'efforce aussi, outre l'aide fournie à la formation professionnelle ultérieure, d'assurer aux professeurs les possibilités d'une formation autodidacte d'un niveau élevé.

b./ Préliminaire budgétaire.

Dans la période de 1958 à 1961, l'État apporte un soin particulier pour assurer le fondement réel de l'enseignement, et plus spécialement à pourvoir de classes en nombre suffisant les écoles générales obligatoires.

Nous avons construit, parmi les 3 500 salles de classe prévues, du cours de ces trois années, dans la première année, c'est-à-dire en 1958, 939 classes au frais de l'État et 112 avec des subventions

sociales, au total 1 051 classes. Ce chiffre comprend 72 bâtiments scolaires plus importants avec 486 salles de classe; ils ont été construits surtout dans les villes peuplées et dans les centres industriels.

Des mesures importantes ont été prises pour améliorer encore l'état de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Nous avons augmenté dans le budget le montant de certaines attributions sociales et, par conséquent, l'allocation par tête. Nous affectons une somme considérable à l'assistance des étudiants /anciens habitants d'internats/ d'universités et d'écoles supérieures. Ces étudiants bénéficient en même temps de bourses et d'autres facilités. La Ville d'enfants de Fót n'est plus la seule: les homes d'enfants de Soponya et de Berettyó-ujfalu ont été transformés en villes d'enfants.

II. Administration scolaire.

a. / Garderies, écoles.

Tout en développant et élargissant le réseau de garderies, nous avons voulu surtout relever encore le niveau de l'éducation et des soins donnés aux enfants.

Voici les chiffres pour 1958:

garderies /écoles maternelles	2 656
enfants fréquentant les garderies	171 311
groupes d'enfants	5 152
institutrices de garderie	7 499

Le nombre des enfants pour une institutrice est de 22,8

31 pour cent des enfants atteignant l'âge de scolarité obligatoire dans l'année scolaire 1958-1959 ont fréquenté les garderies.

1 268 650 élèves ont été inscrits aux écoles générales, ce qui est supérieur de 9 536 au nombre des élèves inscrits dans l'année scolaire 1957-1958. Il y avait 41 616 groupes d'élèves aux écoles générales, c'est-à-dire plus de 584 que dans l'année scolaire précédente. Le nombre des pédagogues enseignant dans les écoles générales était de 55 056, chiffre qui dépasse de 1 389 celui de 1957-1958. Le nombre des élèves pour un professeur s'est réduit de 23,4 à 23.

Dans les écoles secondaires l'effectif des élèves a monté de 126 513, en 1957-1958, à 137 157. L'augmentation est due à l'augmentation du nombre des élèves inscrits dans la première classe des lycées généraux. Le nombre des lycéens-82 772 en 1957-1958 - a atteint 92 628. L'effectif des élèves admis aux écoles secondaires professionnelles s'est constitué conformément aux besoins de l'économie populaire.

21,7 pour cent des élèves des écoles secondaires habitent des internats. Jusqu'à l'année scolaire précédente ces foyers étaient exclusivement des oeuvres sociales. Dans l'année scolaire courante on a commencé leur transformation en établissements d'éducation, en collèges. La tâche qui sera assignée à ces collèges consistera à approfondir et à compléter la formation des internes, formation dont les bases ont été posées à l'école.

Enseignement des adultes.

Aux cours de soir et par correspondance des écoles générales, le nombre des élèves est de 19 819; aux cours du soir et par correspondance des écoles secondaires le nombre des élèves est de 40 581.

b./ Universités, écoles supérieures.

En 1958-1959, 23 429 étudiants suivent les cours des universités et des écoles supérieures. L'effectif des étudiants a baissé de 584 par rapport de l'année scolaire précédente. Cette régression résulte de la différence entre le nombre élevé des étudiants inscrits dans les années passées et ayant terminé leurs études, d'une part, et d'autre part le nombre élu faible des étudiants admis, en 1958, aux cours de première année. 10 608 travailleurs font des études aux cours du soir et par correspondance.

En vue d'assurer aux candidats participants à la formation de professeurs d'une durée de cinq ans un enseignement plus pratique, nous avons établi, auprès des universités, des écoles désignées pour les stagiaires, et, à fin de mieux coordonner les tâches relatives à la formation des professeurs, nous avons créé des Conseils pour la Formation des Professeurs, dirigés par des vice-recteurs.

En 1958 un décret-loi a introduit un nouveau système relatif à la formation des instituteurs et des institutrices de garderie. Le décret a supprimé les écoles secondaires d'instituteurs et d'institutrices de garderies, et, pour les remplacer, a prescrit la constitution de 11 établissements supérieurs pour la formation d'instituteurs, et de 3 établissements supérieurs pour la formation des institutrices de garderies. Il faut être titulaire du baccalauréat de gymnase pour être admis aux établissements pour la formation des instituteurs dont la durée des études est de trois ans; les établissements pour la formation des institutrices ont une durée des études de deux ans. Ces établissements sont déjà mis sur pied, leur travail commence en septembre 1959.

Le Ministère de la Culture affecte les 10 p.c. de son budget de 1958 à l'entretien et au développement des établissements d'instruction supérieur relevant de son contrôle, par rapport aux 11,5 p.c. versés au même effet l'année précédente.

Les universités et les écoles supérieures affectent les 11,9 p.c. de leur devis pour couvrir les frais des bourses et d'autres allocations sociales en espèces.

III. Programmes, manuels scolaires, méthodes.

École générale.

Le nouveau programme pour le cycle supérieur des écoles générales est entré en vigueur dans les classes V. et VI. Le programme sera introduit dans les classes VII. et VIII. dès le début de la prochaine année scolaire. Le programme choisit les éléments de connaissances constituant les bases de la culture générale, de manière que la matière comprenne l'essentiel d'une instruction générale et en tenant compte de la possibilité de sa mise en pratique. Le programme prévoit une éducation esthétique plus étendue que dans le passé.

Le programme comprend de nouvelles matières: les "Occupations pratiques". Le but de l'enseignement de ces occupations est de faire

connaître aux élèves le maniement des outils employés généralement dans la vie quotidienne et dans la production, de les familiariser avec le façonnage et le traitement des matières premières, de développer en eux, l'amour du travail physique et de les préparer à se choisir librement une carrière.

Le programme des Occupations pratiques consiste de deux variantes, à savoir l'industrie et l'agriculture, tenant toujours compte des besoins au point de vue professionnel de certaines régions, et des possibilités locales. Les exercices pratiques de caractère industriel se font dans les ateliers des écoles, la pratique agricole se poursuit dans les jardins d'écoles aménagés à cet effet. En vue de l'expérience de la production à l'usine, les pratiques industrielles et agricoles sont complétées par des visites aux fabriques.

En 1958-1959 nous avons introduit l'enseignement des Occupations pratiques dans environ 500 écoles générales; nous avons l'intention de les inscrire au programme d'autres 500 écoles générales dans la prochaine année scolaire.

Lycées.

Dans l'année scolaire 1958-1959, nous avons apporté un grand soin, dans l'enseignement des toutes les matières, au développement des aptitudes et facultés des élèves et nous nous sommes efforcés plus conséquemment de rechercher les meilleurs rapports entre la théorie et la pratique. Le développement du raisonnement indépendant des élèves constitue toujours l'une des tâches principales de l'enseignement et de l'éducation. L'utilisation des méthodes expérimentales dans l'enseignement des sciences naturelles a contribué dans une large mesure à éveiller la curiosité des élèves vis-à-vis de ces matières et à les aiguillonner à des recherches plus poussées. Les données des concours organisés partout dans le pays témoignent aussi du niveau plus élevé de l'enseignement.

Outre les 40 lycées prévus, nous avons introduit dans l'année scolaire courante l'enseignement, des Occupations pratiques dans 28 autres lycées. Les élèves effectuent pendant 2 heures hebdomadaires, dans l'atelier ou dans le jardin de l'école, des exercices pratiques aux domaines les plus variés: travail des métaux, traitement du bois, électrotechnique, montage d'installation électrique, montage de moteurs, cultura des plantes, coupe, couture, etc. Les élèves qui reçoivent une formation professionnelle, travaillent une journée entière par semaine dans une usine et les autres cinq jours fréquentent normalement l'école. Les plans d'études concernant la matière des Occupations pratiques ont été élaborés par les écoles conformément aux conditions locales. On a veillé à ce que les élèves s'approprient aussi certaines connaissances théoriques dans les cadres des Occupations pratiques et que leur travail soit, autant que possible, utile au point de vue de la communauté. Outre les Occupations pratiques figurant au programme comme matière ordinaire, elles sont enseignées aussi comme matière facultative ou bien sous forme d'un travail dans un groupe artisanal.

Les expériences ont prouvé que les résultats des études des élèves participant aux occupations pratiques étaient en général meilleurs que ceux des autres élèves. On peut noter surtout les résultats de l'éducation se manifestant dans l'amélioration de l'esprit commu-

nautaire, dans l'aide mutuelle et dans le respect plus grand de la propriété publique.

Dans l'année scolaire courante, parallèlement à la révision de la structure de notre système scolaire, nous avons procédé à l'étude consciencieuse de la sélection de la matière constituant la base d'une culture moderne. De même, les questions de l'éducation au travail physique font aussi l'objet d'un examen approfondi. L'élaboration des méthodes didactiques-éducatives nouvelles est en cours. En ce qui concerne l'enseignement de certaines matières, nous avons fait des essais méthodologiques et de programme. Ces expériences sont déjà inspirées par l'esprit de réformes à réaliser dans l'avenir.

Écoles secondaires professionnelles.

La modification partielle de l'enseignement dans les écoles secondaires professionnelles d'industrie et d'agriculture constitue un problème qui sera résolu dans le cadre de la réforme générale de l'enseignement secondaire. Les travaux de préparation visant à la modification de l'enseignement ont commencé dans l'année scolaire 1958-1959.

Indépendamment de la réforme projetée du système scolaire, nous avons créé cette année-ci trois spécialités nouvelles dans les écoles secondaires professionnelles d'industrie: spécialités destinées à l'étude des métaux non ferreux, de l'optique et de l'industrie des instruments de précision. Nous avons en outre organisé des cours de deux ans à l'intention de ceux qui veulent se perfectionner dans différentes branches techniques /industrie des moteurs diesel, automatique, industrie de l'énergie électrique, etc./ La création d'autres cours, également d'une durée de deux ans, est en état de réalisation /soudage, traitement thermique, analyse isotopique, etc./

Conformément aux besoins de l'agriculture socialiste, nous avons remplacé, aux écoles professionnelles de l'agriculture, les spécialités pour l'étude de la viticulture, de la pomologie, du maraîchage et de la culture des plantes ornementales, par une seule faculté de jardinage. A l'intention des élèves ayant terminé leurs études à la faculté générale de l'agriculture, nous avons constitué des cours leur permettant d'acquérir des connaissances spéciales vétérinaires sanitaires. Dans les écoles professionnelles de l'agriculture nous avons augmenté cette année-ci le nombre des cycles pour jeunes filles. Leur programme a été notablement modernisé.

Universités, écoles supérieures.

Dans l'année scolaire 1958-1959, les programmes des universités et des écoles supérieures n'ont pas subi de changements essentiels. La durée d'études ayant été prolongée à cinq ans, il est devenu nécessaire d'élaborer de nouveaux programmes. Le programme de la formation des professeurs et des juristes a déjà paru.

A partir de janvier 1959, la cote /du progrès/ des étudiants des universités et des écoles supérieures s'opère à la base d'un nouveau régime des examens.

En 1958, 40 nouveaux manuels ont été publiés, dont 20 destinés aux études des facultés universités techniques et 20 à celles des universités des sciences.

IV. Services auxiliaires et extra-scolaires.

Rééducation.

Nos établissements de pédagogie médicale se sont développés encore en 1958-1959. Nous avons constitué trois nouveaux instituts pour les déficients mentaux. Ce sont des internats accueillant l'un 50 et les deux autres respectivement 60-60 élèves. Une nouvelle école médico-pédagogique à 10 classes s'est ouverte à Budapest, dotée d'une installation tout à fait moderne. Cette école s'est aussi assigné la tâche de donner une éducation technique aux enfants mentalement déficients afin qu'ils puissent occuper des postes dans l'industrie. Cette année nous avons entamé des travaux préparatoires pour augmenter de 100 à 320 le nombre des places couchées dans l'un de nos établissements où se fait la rééducation des élèves en vue de leur occupation dans l'agriculture.

Les enfants à vue basse sont aussi l'objet d'une sollicitude spéciale. Nous avons prévu la construction d'un établissement moderne à 150 places. La construction d'un institut pour enfants sourds-muets en bas âge vient d'être terminée. L'institut fut créé aux frais sociaux. Dans l'institut national médico-pédagogique lequel dispose de 600 places, le nombre des enfants atteindra 400 en automne.

Cette année-ci le nouveau programme pour sourds-muets a été mené à bonne fin. Un nouveau programme a vu aussi le jour à l'intention des déficients mentaux obligés à la scolarité.

Protection de l'enfance et de la jeunesse.

Dans l'année scolaire 1958-1959 nous avons encore élargi le réseau des foyers d'enfants. A la Ville d'enfants de Fót, la construction du pavillon à dix crèches vient d'être achevée. Les foyers d'enfants de Soponya et de Berettyóujfalu ont été développés en villes d'enfants. De nouveaux "Règlements de fonctionnement" ont été mis en application régissant la vie intérieure des foyers d'enfants.

La durée des heures de travail des éducateurs d'internats a été diminuée dans les premiers six mois de 1959. Les éducateurs ont pris part à des conférences où ils ont traité de sujets leur permettant de se perfectionner dans leurs spécialités respectives.

Mouvement de jeunesse.

L'activité de l'organisation des pionniers, activité théorique et pratique d'un niveau élevé et s'adaptant toujours à l'âge des enfants attire en plus en plus grand nombre la jeunesse. Dans l'année scolaire 1958-1959 plus de la moitié des élèves d'écoles générales sont des pionniers. Le mouvement des pionniers jouit en effet d'une si grande popularité que le nombre des jeunes participant au camping d'été est en croissance continue.

Les enfants ont pris goût au système des épreuves qui leur permet de développer leurs connaissances théoriques et pratiques. Tout pionnier peut se présenter spontanément à passer une épreuve individuelle dans une spécialité quelconque /agriculture, police sanitaire, bibliophilie, etc./

Au cours de cette année scolaire les préparatifs à la commémoration solennelle de la fondation du Parti Communiste Hongrois et du quarantième anniversaire de la République Hongroise des Conseils ont

été un grand événement dans le vie de nos enfants. Les pionniers zélés ont inscrit sur le "Livre des Héros" les souvenirs qu'ils avaient découverts dans leur village ou dans leur ville, ils ont noté leurs rencontres avec des vétérans communistes, avec les anciens soldats rouges.

A Budapest, a eu lieu la II.-e réunion nationale des pionniers.

Dans les écoles secondaires les organes du KISz /Ligue de la Jeunesse Communiste se sont considérablement renforcés dans l'année scolaire 1958-1959 Grâce à l'introduction du système des épreuves, leur activité s'est substantiellement enrichie. Au cours des épreuves, les jeunes gens désireux de rejoindre le mouvement, et - à une échelle supérieure - les membres de l'organisme rendent compte de leur développement intellectuel, de leur expérience en maintes activités pratiques et de leur comportement général. Les livrets faisant foi des épreuves soutenues jouissent d'une grande réputation parmi les jeunes.

Le gai train de vie mènent les jeunes gens dans les organismes de jeunesse à un attrait indiscutable sur tous les élèves. L'influence avantageuse de l'activité de ces organismes se traduit dans le meilleur progrès dans les études, dans le niveau plus élevé des concours et compétitions, ainsi que dans l'amélioration de la discipline.

Ces organismes ont fait, cette année-ci, de méritables efforts pour décider les élèves à participer à des travaux d'utilité publique. On peut enregistrer un nombre toujours croissant d'excursions, de voyages à l'intérieur du pays et à l'étranger. La mode du camping s'est pour ainsi dire généralisée.

Nos jeunes gens entretiennent une correspondance avec leurs camarades étrangers et cette correspondance s'étend à présent à la plupart des pays du monde.

C o m p t e - r e n d r e

du Ministère de la Culture sur l'activité dans l'année scolaire
1958/1959.

Introduction.

Dans l'année scolaire 1958/1959 nos écoles de tout degré se sont développées encore et on a pu enregistrer de notables résultats dans l'enseignement et dans l'éducation. Nos écoles ont considéré comme une tâche particulièrement importante l'amélioration de l'éducation morale et politique des élèves, ainsi que le perfectionnement du raisonnement logique des élèves. Il y eut des initiatives utiles pour assurer un caractère plus pratique à l'instruction. Nous avons pris des mesures efficaces en vue de la sauvegarde de l'enfance et de la jeunesse. Les travaux de réformes s'étendant sur tout le système scolaire sont en cours. A ces travaux participent activement de nombreux membres du personnel enseignant et autres spécialistes.

I. Administration scolaire.

a./ Inspection des écoles.

Dans l'année scolaire 1958/1959 aucun changement n'a été opéré dans l'organisation de l'inspection. Le but principal a resté toujours la surveillance générale de l'enseignement, de même que l'assurance d'une collaboration plus approfondie et plus concertée, au point de vue pédagogique, des organes de l'inspection professionnelle.

Au cours de leur activité de contrôle et d'orientation les inspecteurs professionnels ont suivi, avec une attention particulière, l'enseignement au point de vue de sa puissance éducative, le développement intellectuel et moral de la jeunesse. Ils avaient en outre l'attribution de fournir toute l'aide nécessaire aux enseignants dans leur activité scolaire. L'inspection générale a soutenu les inspecteurs professionnels, surtout en ce qui concernait leur ligne de conduite sous le rapport idéologique et pédagogique.

Les cours de formation professionnels à l'intention des pédagogues relèveront aussi de plus en plus de l'inspection. Dans les collectivités de travail des professeurs, les inspecteurs font connaître les nouveaux résultats des différentes sciences et leur méthodologie, et ils convient les professeurs à se familiariser avec les nouveaux précédés pédagogiques, à prendre des initiatives et à étudier et à adapter les différentes expériences faites dans le domaine de l'enseignement. L'inspection s'efforce aussi, outre l'aide fournie à la formation professionnelle ultérieure, d'assurer aux professeurs les possibilités d'une formation autodidacte d'un niveau élevé.

b./ Préliminaire budgétaire.

Dans la période de 1958 à 1961, l'État apporte un soin particulier pour assurer le fondement réel de l'enseignement, et plus spécialement à pourvoir de classes en nombre suffisant les écoles générales obligatoires.

Nous avons construit, parmi les 3 500 salles de classe prévues, du cours de ces trois années, dans la première année, c'est-à-dire en 1958, 939 classes au frais de l'État et 112 avec des subventions

sociales, au total 1 051 classes. Ce chiffre comprend 72 bâtiments scolaires plus importants avec 486 salles de classe; ils ont été construits surtout dans les villes populeuses et dans les centres industriels.

Des mesures importantes ont été prises pour améliorer encore l'état de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Nous avons augmenté dans le budget le montant de certaines attributions sociales et, par conséquent, l'allocation par tête. Nous affectons une somme considérable à l'assistance des étudiants /anciens habitants d'internats/ d'universités et d'écoles supérieures. Ces étudiants bénéficient en même temps de bourses et d'autres facilités. La Ville d'enfants de Fót n'est plus la seule: les homes d'enfants de Soponya et de Berettyó-ujfalu ont été transformés en villes d'enfants.

II. Administration scolaire.

a./ Garderies, écoles.

Tout en développant et élargissant le réseau de garderies, nous avons voulu surtout relever encore le niveau de l'éducation et des soins donnés aux enfants.

Voici les chiffres pour 1958:

garderies /écoles maternelles	2 656
enfants fréquentant les garderies	171 311
groupes d'enfants	5 152
institutrices de garderie	7 499

Le nombre des enfants pour une institutrice est de 22,8

31 pour cent des enfants atteignant l'âge de scolarité obligatoire dans l'année scolaire 1958-1959 ont fréquenté les garderies.

1 268 650 élèves ont été inscrits aux écoles générales, ce qui est supérieur de 9 536 au nombre des élèves inscrits dans l'année scolaire 1957-1958. Il y avait 41 616 groupes d'élèves aux écoles générales, c'est-à-dire plus de 584 que dans l'année scolaire précédente. Le nombre des pédagogues enseignant dans les écoles générales était de 55 056, chiffre qui dépasse de 1 389 celui de 1957-1958. Le nombre des élèves pour un professeur s'est réduit de 23,4 à 23.

Dans les écoles secondaires l'effectif des élèves a monté de 126 513, en 1957-1958, à 137 157. L'augmentation est due à l'augmentation du nombre des élèves inscrits dans la première classe des lycées généraux. Le nombre des lycéens-82 772 en 1957-1958 - a atteint 92 628. L'effectif des élèves admis aux écoles secondaires professionnelles s'est constitué conformément aux besoins de l'économie populaire.

21,7 pour cent des élèves des écoles secondaires habitent des internats. Jusqu' à l'année scolaire précédente ces foyers étaient exclusivement des oeuvres sociales. Dans l'année scolaire courante on a commencé leur transformation en établissements d'éducation, en collèges. La tâche qui sera assignée à ces collèges consistera à approfondir et à compléter la formation des internes, formation dont les bases ont été posées à l'école.

Enseignement des adultes.

Aux cours de soir et par correspondance des écoles générales, le nombre des élèves est de 19 819; aux cours du soir et par correspondance des écoles secondaires le nombre des élèves est de 40 581.

b./ Universités, écoles supérieures.

En 1958-1959, 23 429 étudiants suivent les cours des universités et des écoles supérieures. L'effectif des étudiants a baissé de 584 par rapport de l'année scolaire précédente. Cette régression résulte de la différence entre le nombre élevé des étudiants inscrits dans les années passées et ayant terminé leurs études, d'une part, et d'autre part le nombre élu faible des étudiants admis, en 1958, aux cours de première année. 10 608 travailleurs font des études aux cours du soir et par correspondance.

En vue d'assurer aux candidats participants à la formation de professeurs d'une durée de cinq ans un enseignement plus pratique, nous avons établi, auprès des universités, des écoles désignées pour les stagiaires, et, à fin de mieux coordonner les tâches relatives à la formation des professeurs, nous avons créé des Conseils pour la Formation des Professeurs, dirigés par des vice-recteurs.

En 1958 un décret-loi a introduit un nouveau système relatif à la formation des instituteurs et des institutrices de garderie. Le décret a supprimé les écoles secondaires d'instituteurs et d'institutrices de garderies, et, pour les remplacer, a prescrit la constitution de 11 établissements supérieurs pour la formation d'instituteurs, et de 3 établissements supérieurs pour la formation des institutrices de garderies. Il faut être titulaire du baccalauréat de gymnase pour être admis aux établissements pour la formation des instituteurs dont la durée des études est de trois ans; les établissements pour la formation des institutrices ont une durée des études de deux ans. Ces établissements sont déjà mis sur pied, leur travail commence en septembre 1959.

Le Ministère de la Culture affecte les 10 p.c. de son budget de 1958 à l'entretien et au développement des établissements d'instruction supérieur relevant de son contrôle, par rapport aux 11,5 p.c. versés au même effet l'année précédente.

Les universités et les écoles supérieures affectent les 11,9 p.c. de leur devis pour couvrir les frais des bourses et d'autres allocations sociales en espèces.

III. Programmes, manuels scolaires, méthodes.

École générale.

Le nouveau programme pour le cycle supérieur des écoles générales est entré en vigueur dans les classes V. et VI. Le programme sera introduit dans les classes VII. et VIII. dès le début de la prochaine année scolaire. Le programme choisit les éléments de connaissances constituant les bases de la culture générale, de manière que la matière comprenne l'essentiel d'une instruction générale et en tenant compte de la possibilité de sa mise en pratique. Le programme prévoit une éducation esthétique plus étendue que dans le passé.

Le programme comprend de nouvelles matières: les "Occupations pratiques". Le but de l'enseignement de ces occupations est de faire

connaître aux élèves le maniement des outils employés généralement dans la vie quotidienne et dans la production, de les familiariser avec le façonnage et le traitement des matières premières, de développer en eux, l'amour du travail physique et de les préparer à se choisir librement une carrière.

Le programme des Occupations pratiques consiste de deux variantes, à savoir l'industrie et l'agriculture, tenant toujours compte des besoins au point de vue professionnel de certaines régions, et des possibilités locales. Les exercices pratiques de caractère industriel se font dans les ateliers des écoles, la pratique agricole se poursuit dans les jardins d'écoles aménagés à cet effet. En vue de l'expérience de la production à l'usine, les pratiques industrielles et agricoles sont complétées par des visites aux fabriques.

En 1958-1959 nous avons introduit l'enseignement des Occupations pratiques dans environ 500 écoles générales; nous avons l'intention de les inscrire au programme d'autres 500 écoles générales dans la prochaine année scolaire.

Lycées.

Dans l'année scolaire 1958-1959, nous avons apporté un grand soin, dans l'enseignement des toutes les matières, au développement des aptitudes et facultés des élèves et nous nous sommes efforcés plus conséquemment de rechercher les meilleurs rapports entre la théorie et la pratique. Le développement du raisonnement indépendant des élèves constitue toujours l'une des tâches principales de l'enseignement et de l'éducation. L'utilisation des méthodes expérimentales dans l'enseignement des sciences naturelles a contribué dans une large mesure à éveiller la curiosité des élèves vis-à-vis de ces matières et à les aiguillonner à des recherches plus poussées. Les données des concours organisés partout dans le pays témoignent aussi du niveau plus élevé de l'enseignement.

Outre les 40 lycées prévus, nous avons introduit dans l'année scolaire courante l'enseignement, des Occupations pratiques dans 28 autres lycées. Les élèves effectuent pendant 2 heures hebdomadaires, dans l'atelier ou dans le jardin de l'école, des exercices pratiques aux domaines les plus variés: travail des métaux, traitement du bois, électrotechnique, montage d'installation électrique, montage de moteurs, cultura des plantes, coupe, couture, etc. Les élèves qui reçoivent une formation professionnelle, travaillent une journée entière par semaine dans une usine et les autres cinq jours fréquentent normalement l'école. Les plans d'études concernant la matière des Occupations pratiques ont été élaborés par les écoles conformément aux conditions locales. On a veillé à ce que les élèves s'approprient aussi certaines connaissances théoriques dans les cadres des Occupations pratiques et que leur travail soit, autant que possible, utile au point de vue de la communauté. Outre les Occupations pratiques figurant au programme comme matière ordinaire, elles sont enseignées aussi comme matière facultative ou bien sous forme d'un travail dans un groupe artisanal.

Les expériences ont prouvé que les résultats des études des élèves participant aux occupations pratiques étaient en général meilleurs que ceux des autres élèves. On peut noter surtout les résultats de l'éducation se manifestant dans l'amélioration de l'esprit commu-

nautaire, dans l'aide mutuelle et dans le respect plus grand de la propriété publique.

Dans l'année scolaire courante, parallèlement à la révision de la structure de notre système scolaire, nous avons procédé à l'étude consciencieuse de la sélection de la matière constituant la base d'une culture moderne. De même, les questions de l'éducation au travail physique font aussi l'objet d'un examen approfondi. L'élaboration des méthodes didactiques-éducatives nouvelles est en cours. En ce qui concerne l'enseignement de certaines matières, nous avons fait des essais méthodologiques et de programme. Ces expériences sont déjà inspirées par l'esprit de réformes à réaliser dans l'avenir.

Écoles secondaires professionnelles.

La modification partielle de l'enseignement dans les écoles secondaires professionnelles d'industrie et d'agriculture constitue un problème qui sera résolu dans le cadre de la réforme générale de l'enseignement secondaire. Les travaux de préparation visant à la modification de l'enseignement ont commencé dans l'année scolaire 1958-1959.

Indépendamment de la réforme projetée du système scolaire, nous avons créé cette année-ci trois spécialités nouvelles dans les écoles secondaires professionnelles d'industrie: spécialités destinées à l'étude des métaux non ferreux, de l'optique et de l'industrie des instruments de précision. Nous avons en outre organisé des cours de deux ans à l'intention de ceux qui veulent se perfectionner dans différentes branches techniques /industrie des moteurs diesel, automatique, industrie de l'énergie électrique, etc./ La création d'autres cours, également d'une durée de deux ans, est en état de réalisation /soudage, traitement thermique, analyse isotopique, etc./

Conformément aux besoins de l'agriculture socialiste, nous avons remplacé, aux écoles professionnelles de l'agriculture, les spécialités pour l'étude de la viticulture, de la pomologie, du maraîchage et de la culture des plantes ornementales, par une seule faculté de jardinage. A l'intention des élèves ayant terminé leurs études à la faculté générale de l'agriculture, nous avons constitué des cours leur permettant d'acquérir des connaissances spéciales vétérinaires sanitaires. Dans les écoles professionnelles de l'agriculture nous avons augmenté cette année-ci le nombre des cycles pour jeunes filles. Leur programme a été notablement modernisé.

Universités, écoles supérieures.

Dans l'année scolaire 1958-1959, les programmes des universités et des écoles supérieures n'ont pas subi de changements essentiels. La durée d'études ayant été prolongée à cinq ans, il est devenu nécessaire d'élaborer de nouveaux programmes. Le programme de la formation des professeurs et des juristes a déjà paru.

A partir de janvier 1959, la cote /du progrès/ des étudiants des universités et des écoles supérieures s'opère à la base d'un nouveau régime des examens.

En 1958, 40 nouveaux manuels ont été publiés, dont 20 destinés aux études des facultés universités techniques et 20 à celles des universités des sciences.

IV. Services auxiliaires et extra-scolaires.

Rééducation.

Nos établissements de pédagogie médicale se sont développés encore en 1958-1959. Nous avons constitué trois nouveaux instituts pour les déficients mentaux. Ce sont des internats accueillant l'un 50 et les deux autres respectivement 60-60 élèves. Une nouvelle école médico-pédagogique à 10 classes s'est ouverte à Budapest, dotée d'une installation tout à fait moderne. Cette école s'est aussi assigné la tâche de donner une éducation technique aux enfants mentalement déficients afin qu'ils puissent occuper des postes dans l'industrie. Cette année nous avons entamé des travaux préparatoires pour augmenter de 100 à 320 le nombre des places couchées dans l'un de nos établissements où se fait la rééducation des élèves en vue de leur occupation dans l'agriculture.

Les enfants à vue basse sont aussi l'objet d'une sollicitude spéciale. Nous avons prévu la construction d'un établissement moderne à 150 places. La construction d'un institut pour enfants sourds-muets en bas âge vient d'être terminée. L'institut fut créé aux frais sociaux. Dans l'institut national médico-pédagogique lequel dispose de 600 places, le nombre des enfants atteindra 400 en automne.

Cette année-ci le nouveau programme pour sourds-muets a été mené à bonne fin. Un nouveau programme a vu aussi le jour à l'intention des déficients mentaux obligés à la scolarité.

Protection de l'enfance et de la jeunesse.

Dans l'année scolaire 1958-1959 nous avons encore élargi le réseau des foyers d'enfants. A la Ville d'enfants de Fót, la construction du pavillon à dix crèches vient d'être achevée. Les foyers d'enfants de Soponya et de Berettyóujfalu ont été développés en villes d'enfants. De nouveaux "Règlements de fonctionnement" ont été mis en application régissant la vie intérieure des foyers d'enfants.

La durée des heures de travail des éducateurs d'internats a été diminuée dans les premiers six mois de 1959. Les éducateurs ont pris part à des conférences où ils ont traité de sujets leur permettant de se perfectionner dans leurs spécialités respectives.

Mouvement de jeunesse.

L'activité de l'organisation des pionniers, activité théorique et pratique d'un niveau élevé et s'adaptant toujours à l'âge des enfants attire en plus en plus grand nombre la jeunesse. Dans l'année scolaire 1958-1959 plus de la moitié des élèves d'écoles générales sont des pionniers. Le mouvement des pionniers jouit en effet d'une si grande popularité que le nombre des jeunes participant au camping d'été est en croissance continue.

Les enfants ont pris goût au système des épreuves qui leur permet de développer leurs connaissances théoriques et pratiques. Tout pionnier peut se présenter spontanément à passer une épreuve individuelle dans une spécialité quelconque /agriculture, police sanitaire, bibliophilie, etc./

Au cours de cette année scolaire les préparatifs à la commémoration solennelle de la fondation du Parti Communiste Hongrois et du quarantième anniversaire de la République Hongroise des Conseils ont

été un grand événement dans le vie de nos enfants. Les pionniers zélés ont inscrit sur le "Livre des Héros" les souvenirs qu'ils avaient découverts dans leur village ou dans leur ville, ils ont noté leurs rencontres avec des vétérans communistes, avec les anciens soldats rouges.

A Budapest, a eu lieu la II.-e réunion nationale des pionniers.

Dans les écoles secondaires les organes du KISz /Ligue de la Jeunesse Communiste se sont considérablement renforcés dans l'année scolaire 1958-1959 Grâce à l'introduction du système des épreuves, leur activité s'est substantiellement enrichie. Au cours des épreuves, les jeunes gens désireux de rejoindre le mouvement, et - à une échelle supérieure - les membres de l'organisme rendent compte de leur développement intellectuel, de leur expérience en maintes activités pratiques et de leur comportement général. Les livrets faisant foi des épreuves soutenues jouissent d'une grande réputation parmi les jeunes.

Le gai train de vie mènent les jeunes gens dans les organismes de jeunesse à un attrait indiscutable sur tous les élèves. L'influence avantageuse de l'activité de ces organismes se traduit dans le meilleur progrès dans les études, dans le niveau plus élevé des concours et compétitions, ainsi que dans l'amélioration de la discipline.

Ces organismes ont fait, cette année-ci, de méritables efforts pour décider les élèves à participer à des travaux d'utilité publique. On peut enregistrer un nombre toujours croissant d'excursions, de voyages à l'intérieur du pays et à l'étranger. La mode du camping s'est pour ainsi dire généralisée.

Nos jeunes gens entretiennent une correspondance avec leurs camarades étrangers et cette correspondance s'étend à présent à la plupart des pays du monde.